

**Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

<b>COMPOSANTE/Structure</b>	<b>DROIT</b>	
<b>LIBELLÉ</b>	<b>DU Master européen en sciences du travail</b>	
Session DU	<b>Session unique</b>	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
Les enseignements sont dispensés en anglais et/ou dans la langue des pays partenaires.		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
<b>Stages</b>		
/		
<b>Autres modalités</b>		
<p>Le diplôme d'université est délivré dans le cadre d'une convention entre l'Université Toulouse Capitole et les universités partenaires du réseau MEST suivantes (*) : Université de Brême (Allemagne), Université de Trier (Allemagne), Université catholique de Louvain (Belgique), Dublin Collège (Irlande), Université de Florence (Italie), Université de Milan (Italie), Université d'Amsterdam (Pays-Bas), Université de Lisbonne (Portugal), Université Autonome de Barcelone (Espagne), Université de Ljubljana (Slovénie), Școala Națională de Studii Politice și Administrative din București (Bucarest, Roumanie).</p> <p>- <b>Dans le cadre du parcours "Mobilité sortante"</b> : mobilité au semestre 4 des étudiants du M2 DSTE de l'Université Toulouse Capitole vers une université européenne membre du réseau MEST (*). Cette mobilité est soumise à une condition d'admissibilité sur dossier académique, entretien de langue et entretien de motivation. Les étudiants inscrits au M2 DSTE doivent s'inscrire en parallèle au DU Master européen en sciences du travail (avec frais d'inscription). Le parcours pédagogique individualisé à valider est communiqué en début d'année à chacun des étudiants retenus. Les étudiants suivent et sont évalués sur les enseignements de l'université partenaire, pour un total de 24 ECTS. La moyenne obtenue en mobilité est reportée sur le DU MEST pour sa délivrance, et sur les 2 UE "niveau expert" du semestre 4 du M2 DSTE pour l'obtention de ce Master. L'obtention des 24 ECTS permet en outre à l'étudiant de demander la délivrance du "Certificat MEST" (sans frais supplémentaire) auprès de l'université de Louvain, partenaire coordinateur du réseau MEST.</p> <p>- <b>Dans le cadre du parcours "Mobilité entrante"</b> : mobilité au semestre 4 des étudiants d'une université européenne membre du réseau MEST (*) vers l'Université Toulouse Capitole, sur autorisation de leur université d'origine. Ils sont inscrits sur le DU MEST (sans frais d'inscription). Ils doivent suivre et valider les deux UE "niveau expert" (7 matières obligatoires, mutualisées avec le M2 DSTE, 24 ECTS). L'obtention des 24 ECTS permet à l'étudiant de demander la délivrance du "Certificat MEST" (sans frais supplémentaire) auprès de l'université de Louvain, partenaire coordinateur du réseau MEST.</p> <p><b>Cas particulier</b> : Parcours "Mobilité entrante - Louvain" : pour les étudiants entrants dont l'université d'origine est Louvain, ils devront en sus réaliser un exposé oral en lien avec la matière "Droit social européen des entreprises en difficulté" dont le sujet sera donné par les responsables de ce cours, qui donnera lieu à une note (donc contrôle terminal) pour 6 ECTS supplémentaires, afin d'atteindre pour eux un total de 30 ECTS.</p>		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
<p>- Pour la "mobilité sortante" : modalités d'évaluation des enseignements définies par l'université partenaire.</p> <p>- Pour la "mobilité entrante" : modalité d'évaluation des enseignements définies dans les MCC du DU MEST.</p>		
<b>Seconde chance</b>		
Non applicable.		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Validation</b>		
Le DU est validé dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne générale de 10/20 au DU.		
<b>Compensation</b>		
<p>Applicable pour la "mobilité entrante" :</p> <p>- Les UE sont validés isolément ou par compensation.</p> <p>- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.</p>		
<b>Note éliminatoire</b>		
/		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<a href="#">Art. L613-2 du Code de l'éducation</a>		

Diplôme d'université		DU Master européen en sciences du travail											Session unique			Observation examen
Parcours													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Parcours	ANNUEL	PARCOURS MOBILITE SORTANTE														
UE	ANNUEL	Enseignements du semestre 4 suivis dans l'université partenaire			heures selon maquette université partenaire			24		Oui						Modalités d'examen définies par l'université partenaire. Report de la moyenne obtenue en mobilité.
Parcours	ANNUEL	PARCOURS MOBILITE ENTRANTE - EUROPE			162			24	24							
UE	ANNUEL	UE (Niveau expert) : Droit social international, européen et comparé			102			15	15	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Systèmes comparés de relations professionnelles	porté	M2 DSTE	21				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30	
Matière	ANNUEL	Systèmes comparés d'emploi et de formation	porté	M2 DSTE	21				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Systèmes comparés de protection sociale	porté	M2 DSTE	21				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Droit social européen des entreprises en difficulté	porté	M2 DSTE	24				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30	
Matière	ANNUEL	Mobilité internationale des travailleurs	porté	M2 DSTE	15				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	ANNUEL	UE (Niveau expert) : Transformation du monde du travail, des modalités de travail et de la protection sociale			60			9	9	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Analyse des organisations	porté	M2 DSTE	21				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Socio-éco du travail	porté	M2 DSTE	30				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Actualité de la protection sociale	porté	M2 DSTE	9				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Parcours	ANNUEL	PARCOURS MOBILITE ENTRANTE - LOUVAIN (uniquement pour les étudiants inscrits à l'université de Louvain)			162			30	24							
UE	ANNUEL	UE (Niveau expert) : Droit social international, européen et comparé			102			21	15	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Systèmes comparés de relations professionnelles	porté	M2 DSTE	21				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30	
Matière	ANNUEL	Systèmes comparés d'emploi et de formation	porté	M2 DSTE	21				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Systèmes comparés de protection sociale	porté	M2 DSTE	21				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Droit social européen des entreprises en difficulté	porté	M2 DSTE	24				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		Evaluation sous forme d'1 écrit de 1h30 et d'un oral
Matière	ANNUEL	Mobilité internationale des travailleurs	porté	M2 DSTE	15				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	ANNUEL	UE (Niveau expert) : Transformation du monde du travail, des modalités de travail et de la protection sociale			60			9	9	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Analyse des organisations	porté	M2 DSTE	21				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Socio-éco du travail	porté	M2 DSTE	30				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Actualité de la protection sociale	porté	M2 DSTE	9				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				